

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE N° 45A
le 26 novembre 1965

A NE PUBLIER QU'AU MOMENT
DU DISCOURS

Bureau de presse
750, Troisième Avenue
New York
YUkon 6-5740

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Suspension des essais nucléaires
(Point 30)

Texte de la déclaration prononcée à la Première
Commission le vendredi 26 novembre 1965 par le
représentant du Canada, M. E.L.M. Burns

Le Canada est d'avis, et depuis longtemps, qu'il est de toute nécessité de suspendre les essais nucléaires. Le projet de résolution déposé par des pays non alignés exige une initiative fondamentalement conforme à la politique du gouvernement canadien et c'est pourquoi la délégation du Canada votera en faveur de la résolution.

Ma délégation attache une importance particulière au paragraphe 3 du dispositif de la résolution priant le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement de poursuivre avec ténacité, détermination et diligence ses travaux relatifs à un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires. A notre avis, la phrase clef de ce paragraphe est: "traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires dans tous les milieux en tenant compte de l'amélioration des possibilités de coopération internationale dans le domaine de la détection sismique." En d'autres mots, le fond du problème est de conclure un traité international interdisant les essais d'armes nucléaires dans tous les milieux, en des termes assurant aux parties au traité que les obligations assumées par les signataires sont respectées et que les essais nucléaires ne se poursuivent pas en secret. Comment est-il possible autrement de faire naître cette confiance, qui est essentielle, si un traité international portant sur un domaine touchant la sécurité des Etats et même l'équilibre de la force militaire sur lequel reposent la sécurité et la stabilité du monde, est appelé à devenir un élément permanent du droit international? Bref, il faut trouver un moyen efficace de vérifier que toutes les nations signataires du traité respecteront leurs obligations.

Nous connaissons tous les difficultés que pose la détection des essais nucléaires souterrains. Les déclarations prononcées par les représentants de certains Etats, lors de la dernière session du Comité des dix-huit sur le désarmement,